

sans secousse le sceptre prêt à choir des mains du successeur loyal mais inexpérimenté de ce prince. La politique du duc d'Orléans, pendant la Restauration, ne fut ni conspiratrice, ni agressive, comme on l'a tant de fois prétendu : ce fut une politique d'observation, et, si l'on peut le dire, une embuscade dressée avec art par un prince patient et prévoyant, contre un gouvernement généralement honnête, mais faible, tiraillé entre les exigences de l'émigration et les nécessités de la France nouvelle, et pardessus tout mal éclairé sur les vœux et le véritable esprit du pays.

Cependant, en présence de la grande épreuve de 1830, le duc d'Orléans hésite, et sérieusement, je crois, à recueillir le sanglant héritage de la victoire du peuple parisien. Il s'alarme du succès de ses propres encouragements. Il calcule avec effroi le poids du fardeau et le désavantage des circonstances au sein desquelles il lui est imposé. Mais les puissantes instigations de sa sœur, les excitations de ses partisans, l'appréhension d'un nouvel exil, et, le dirai-je, l'intérêt de sa propre fortune triomphent de son indécision, et dès lors sa politique, jusqu'ici timide et flottante, se dévoile sans réserve. Régner et faire à tout prix régner sa dynastie, telle semble être la devise invariable de ce nouveau Sixte-Quint, passé tout-à-coup de l'humble attitude de premier sujet de Charles X aux espérances les plus démesurément ambitieuses. Le système gouvernemental de Louis-Philippe est tout entier dans ce programme, gros d'un régime modéré, mais corrupteur, d'une diplomatie généralement loyale et conciliante, mais dépourvue d'initiative et de grandeur (1).

touche pas. » M. de Caux venait de sortir des Tuileries, lorsque le duc d'Orléans y arriva ; mais ses instances furent vaines, et Charles X maintint la réduction.

(1) « Après dix-huit ans de règne et d'une diplomatie que l'on croyait habile parce qu'elle était intéressée, la dynastie remettait la France à la